

243

CR3.3

Projet de construction de l'oléoduc Pipeline
Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est

Lévis et Montréal-Est 6211-18-011

Projet de construction de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est

Liste des demandes d'audience publique

St-Étienne

Mme Huguette L. Beaudoin

M. Ghislain Tardif

Les Entreprises Lévisiennes inc.

Mme France Lamonde

Ferme GAIMO S.E.N.C

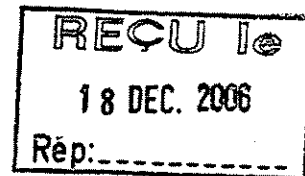
M. Benoît Blanchet

Mme Line Charest et M. Guillaume Larochelle

M. Germain Larochelle

Irénée Parent

Date : 14 décembre 2006



M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
G1R 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- Je suis co-propriétaire avec mon mari d'une ferme sur laquelle Ultramar privilégie le parcours pour la construction du Pipeline Saint-Laurent
 - Je ne suis pas convaincue de l'impossibilité d'emprunter le parcours le long de l'auto route 20.
 - La profondeur de 1,2 mètre est nettement insuffisante.
 - Le plan concret de décontamination en cas de fuite n'a pas été précisé.
 - Les responsabilités du producteur sont trop lourdes, elles briment la liberté d'action dans nos champs, elles procurent du stress pour nous et les générations futures. Le passage du pipeline couperait notre terre en deux
- Espérant le tout conforme.

Nom : Huguette L. Beaudoin

Adresse : _____

Ville : St - Agapit

C.P. :

Signature : Huguette L. Beaudoin



19 décembre 2006

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs

RECU 10
03 JAN. 2007
Rép: _____

Object : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

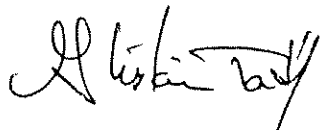
Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- risque élevé de fuites sur les pipelines de plus de 10 ans
- infrastructure permanente pour une énergie non renouvelable
- utilisation de terrains privés au profit d'une compagnie privée
- absence d'études sérieuses sur les solutions alternatives
- déforestation

Espérant le tout conforme.

Ghislain Tardif

Québec, Qc

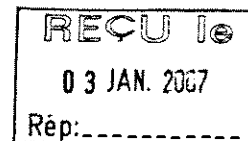


Les Entreprises Lévisiennes inc.

Entrepreneurs généraux
Spécialité: Pavage en asphalte
Certifié ISO-9001 :2000

Saint-Etienne-de-Lauzon, le 21 décembre 2006.

Monsieur Claude Béchard
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec, (Québec)
G1R 5V7



Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Monsieur,

Par la présente, nous demandons que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Nous sommes particulièrement touché par le projet et souhaitons nous faire entendre afin de pouvoir exprimer nos craintes et appréhensions. Les raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- Carrière Lévisienne inc., filiale de notre entreprise est propriétaires et exploite une carrière de pierre sur les lots 73 et 74 du cadastre de la Municipalité de Dosquet et possède à cette fin les permis et autorisations nécessaires à son exploitation.
- Dans le cadre de ses opérations l'entreprise effectue régulièrement des travaux de dynamitage pour l'exploitation de notre matière première, le roc, et le concassage.
- L'exploitation de cette carrière est absolument vitale pour notre entreprise spécialisée dans la fabrication, la vente et la pose d'enrobé bitumineux (asphalte).

...2

215 Principale, Saint-Etienne-de-Lauzon, (Québec) G6J 1E8
Téléphone: (418) 831-4111 ☉ Télécopieur: (418) 831-6948 ☉ Licence RBQ 8269-5560-16

2...

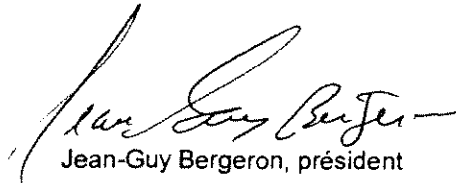
-Au cours de la saison d'opération, nous employons plus de 65 personnes de la région de Québec et participons activement à l'économie de cette même région par l'achat de diverses pièces, fournitures, paiements de salaires, octroi de sous-contrats, etc...

-Pour notre entreprise, la perte d'importantes quantités de minerai, l'ajout de nouvelles contraintes lors de nos opérations et/ou la cessation de nos activités de dynamitage et concassage auraient des répercussions particulièrement néfastes dans le contexte de compétition féroce qui prévaut dans notre industrie.

Pour ces motifs et d'autres à vous communiquer ultérieurement, nous réitérons notre demande d'audiences publiques dans ce dossier que nous estimons crucial pour la survie de notre entreprise.

Avec nos remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Les Entreprises Lévisiennes inc.



Jean-Guy Bergeron, président

da/JGB

215 Principale, Saint-Etienne-de-Lauzon, (Québec) G6J 1E8
Téléphone: (418) 831-4111 ☉ Télécopieur: (418) 831-6948 ☉ Licence RBQ 8269-5560-16

REÇU le
03 JAN. 2007
Rép:.....

Date: 22 décembre 2006

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
GIR 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- Perte d'autonomie sur mes terres. Je ne pourrai plus rajouter la confirmation, le nivellement de ma terre.
- Les risques au niveau de la responsabilité, de la faillite lourde sont trop grande par rapport à ce que je possède.
- Cela va créer un 4e corridor de servitude sur mes terres ce qui devient quasi impossible à gérer.

Espérant le tout conforme.

Ainsi que pour d'autres craintes que j'aurais exprimé lors des audiences

Nom : François Lamont

Adresse

Ville : St-Jean-Charlotville RL

C.P. :

Signature : François Lamont



Date : 27/12/06

REÇU le
03 JAN. 2007
Rép:-----

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
G1R 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- Que devient notre patrimoine, on s'accapare nos terres à des fins purement lucratives, sans respect pour des gens qui y vivent depuis plusieurs générations
- Le gouvernement appuie Ultramar avec sa loi de l'expropriation
- L'insécurité et le danger de devoir travailler à proximité.
- Permission à demander par écrit pour effectuer certains travaux
- On nous offre un prix plus que ridicule pour une servitude de perpétuité.
- Nous croyons que l'emprise de l'autoroute 20 serait le tracé idéal

Espérant le tout conforme

Ferme GAIMO S.E. INC

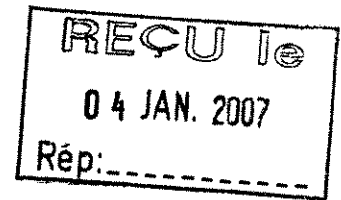
Nom : Gaïtan Moreau

Adresse :

Ville : ST-AGAPIT

C.P. :

Signature : Gaïtan Moreau



Date : 29/12/2006)

M. Claude Béchar
 Cabinet du ministre
 Ministère du Développement durable,
 de l'Environnement et des Parcs
 Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
 675 boulevard René-Lévesque Est
 Québec Qc
 G1R 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques
 Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- la perte de pouvoir de négociation

- aucun Pas assez Profon

Espérant le tout conforme.

Nom : Benoit Blanchet

Adresse :

Ville : de Gausson (Levis)

C.P. :

Signature : Benoit Blanchet

REÇU 1e
04 JAN. 2007
Rép:-----

Date : 3 JAN. 07

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
G1R 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- Augmentation de nos ASSURANCES
- Baisse de valeur de notre terre
- Responsabilité face à l'environnement
- obligation de bûcher 18 mètres de large
- offre d'ultramar ridicule pour un service de à perpétuité

Espérant le tout conforme.

Nom : LISE CLAREST ET GUILLAUME LAROCHELLE

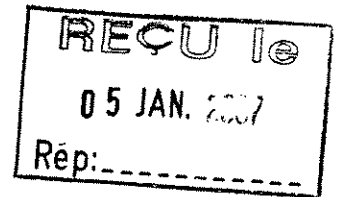
Adresse :

Ville : St-Apipit

C.P. : _____

Signature : Lise Clarest Guillaume Larochelle

Date : 3 jan. 07



M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
G1R 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- Augmentation de nos ASSURANCES
- Baisse de la valeur de ma terre
- Responsabilité face à l'environnement
- obligation de bûcher 18 mètres de forêt
- offre monétaire d'ultramar ridicule pour
- une servitude à perpétuité

Espérant le tout conforme.

Nom : GERMAIN LAROCHELLE

Adresse :

Ville : St-Agapit

C.P. : _____

Signature : Germain Larochelle

St Jean Chrysostome le 05 Janvier 2007.

RECEVU
LE 05 JANVIER 2007
M. J. PARENT

A qui de droit.

Je demande la tenue d'audiences publiques pour le projet du pipeline Ultramar.

Je suis visé par le projet car je suis un propriétaire touché (lot # 2 692 885). Il y a trop d'inconnus sur le projet car à ce jour, ils en sont rendus à un troisième tracé sur ma propriété.

A titre d'exemple, je trouve qu'un enfouissement de 0.9 m. est insuffisant quant on sait que la ligne de gel se situe à ± 2.0 m. et que les conduites sont de type soudées qui ne sont pas conçues pour subir les efforts mécaniques de l'action du gel et dégel.

C'est à mon avis une **faute lourde** que de concevoir un tel type d'ouvrage avec un enfouissement qui ne respecte pas la ligne de gel.

De plus, il serait souhaitable que ce gazoduc soit construit dans les limites de servitudes d'utilités publiques comme la Trans- Canadienne (20) au lieu d'embêter une majorité de propriétaires.

Toutefois, si le projet doit se faire, il faut qu'il soit construit comme **présenté**, c'est à dire suivre les corridors des lignes Hydro-Québec et non pas bifurquer dès qu'un obstacle mineur est rencontré comme c'est mon cas. Il ne faut pas que par un **choix économique** pour le promoteur que je sois indûment lésé. Cela est frivole.

Pourquoi ne pas construire une nouvelle raffinerie près de Montréal pour desservir la région si tel est le besoin. Il y a quelques décennies, ces gens là ne se sont nullement gênés pour en fermer quelques unes.

Bien à vous ,

Irénée Parent

St Jean Chrysostome

